



Documents à fournir au service de la Vie scolaire pour une 1^{ère} inscription scolaire dans les écoles publiques

- Livret de renseignement
- Fiche d'urgence
- Livret de famille
- Justificatif de domicile récent
- Certificat de radiation de la précédente école si l'enfant a déjà été scolarisé le cas échéant
- Un RIB + un mandat Sepa dûment complété si l'enfant fréquentera au cours de l'année la restauration scolaire, la garderie ou l'Accueil de Loisirs et si vous choisissez le prélèvement automatique comme moyen de paiement. (sauf si déjà fourni pour une autre fratrie ou la Crèche)

Dépôt du dossier complet avant la date butoir auprès du service de la Vie scolaire,
lundi 10h-12h mercredi et vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Service Vie scolaire – ALSH les Korrigans, rue Bel Air – 64290 GAN

Tél. : 05.59.05.30.61 – www.villedegan.fr – viescolaire@mairie-gan.fr